

**Procès verbal Assemblée Générale constitutive du
Comité Régional des Pêches Sportives de Bourgogne-Franche-Comté
(CRPS Bourgogne-Franche-Comté)**

**L'assemblée générale constitutive s'est déroulée le samedi 18 février 2017
à 8h30 Maison des Associations 19 Rue de Poterne à Beaune 21**

Les membres des futures commissions du Comité Régional Bourgogne Franche Comté , des représentants de CD se sont réunis en assemblée générale constitutive du nouveau Comité Régional Bourgogne Franche Comté **sous la Présidence de Jean Claude POINSIGNON** (Président du CR Franche Comté) .

- Le but de cette AG
- Elire le nouveau Comité Directeur du Comité Régional Franche Comté
 - Adopter les nouveaux statuts qui font référence à la nouvelle Fédération FFPS de Pêche Sportive .

Secrétaire de séance : Marc LAGRANGE

Se sont excusés :

- Pascal GARNIER CD 58
- Philippe GOYET CD 70
- Christian LELOUP CD 89
- Gérard GRAVOUILLE CD 89

- Accueil par Jean Claude POINSIGNON :

Je vous souhaite à tous la bienvenue dans cette belle ville de Beaune . Egalement à tous les Présidents de groupements mouche, carpe , carnassiers et pêche au coup.

Pour tous nous sommes là pour mettre en place la nouvelle région Bourgogne Franche Comté , et également la nouvelle organisation suite à la création de la FFPS.

Un petit rappel pour ceux qui l'auraient oublié , le Ministère des sport a demandé il y a déjà plusieurs années de regrouper en une seule fédération la FFPS - FFPM et FFPL .

Ce processus devrait être confirmé par la réunion du 18 mars à Niort et du 20 mai à Paris.

Je tiens à remercier les acteurs au niveau régional que j'ai mis à contribution :

- pour la carpe Monsieur Nicolas PATIN
- pour la mouche Monsieur Patrick GANDREY
- Pour la pêche au coup Monsieur Michel JACQUINOT

Appel : Commissions présentent ou représentées :

Commission Eau douce : CD 21 Présent
CD 25 Présent

	CD 58	Représenté
	CD 70	Présent
	CD 71	Présent
	CD 89	Représenté
	CD 90	Présent
Commission Carpe :	CD 21	Représenté
	CD 25	Représenté
	CD 58	Représenté
	CD 70	Représenté
	CD 89	Représenté
	CD 90	Représenté
Commission Mouche :	CD 21	Présent
	CD 58	Représenté
	CD 71	Présent
	CD 89	Représenté
Commission Carnassier	CD 71	Représenté

1° Adoption des statuts :

Chacun d'entre vous a pu en prendre connaissance et je n'ai pas eu de remontée négative
Les statuts sont adoptés à l'unanimité .

2° Les élections

Pointage des mandats et distribution des bulletins de vote

La liste doit être présentée intacte , sous peine de nullité , il existe des bulletins blancs à disposition.

Désignation du bureau électoral : Président : Mr HUMBERT Jean Pierre
Mme POINSIGNON Huguette
Mr ZONCA Christian

Désignation de la commission de surveillance :
Mr QUATRE Christian
Mr GOURY Jean Marc

La liste : une seule liste elle vous a été communiquée en temps utile :

15 noms : 2 personnes de la mouche , 2 de la carpe et 11 de la pêche au coup.

- **1^{er} scrutin : Election du Comité Régional Bourgogne Franche Comté**

Pour un total de : 36 voix

Résultats du vote : 33 Pour

0 Blanc

3 Nul

Proclamation des résultats : La liste présentée par Jean Claude POINSIGNON est élue .

- **2^{ème} scrutin : Election du Président**

Le comité Directeur propose à l'assemblée générale Jean Claude POINSIGNON comme Président.

Jean Claude POINSIGNON est élu à l'unanimité, il remercie l'AG pour la confiance accordée.

Comité Directeur et fonctions :

Président : POINSIGNON Jean Claude

Vice Président : PATIN Nicolas commission Carpe

Vice Président : GANDREY Patrick commission mouche

Secrétaire Général : LAGRANGE Marc

Secrétaire adjoint : MARTIN Franck

Trésorier général : LELOUP Christian

Trésorier adjoint : KOUZMINA Pierre

Membres - CLAUSSE Jean Jacques

- FAUCHER Angélique

- GOYET Philippe

- GRAVOUILLE Gérard

- JACQUINOT Michel

- NICOLLE Régis

- SARRE Christian

- THOMANN Bernard

- **Dispositions commission de discipline :**

La commission de discipline est constituée de licenciés pris en dehors du Comité Directeur.

Il est rappelé que cette commission n'aura de compétence que sur les affaires sportives .

Au niveau du CR , la commission a pour but de transmettre les éventuels dossiers à la commission nationale.

Le Président propose :

- Michel BAUDRY CD 70 Eau douce
- André BONNOT CD 71 Mouche
- COPPIN Rodolphe Carpe

Sont élus à l'unanimité par l'AG

Vérificateurs aux comptes :

Le Président propose :

- Pascal GARNIER CD 58 Eau douce
- Christian ZONCA CD 21 Eau douce
- André BONNOT CD 71 Mouche

Les candidats sont élus par l'AG à l'unanimité.

3) Fonctionnement du CR

Annexe 1 (en fin du document)

Dispositions bancaires :

- **Ouverture d'un compte bancaire par le trésorier : Christian LELOUP**
Ce compte devra avoir un accès internet gratuit
J'ai préparé un imprimé de renseignements pour la banque , ci dessous.

Suite de § 3 :

Le trésorier sera doté d'un compte bancaire , encore faut il qu'il soit quelque peu approvisionné.

Il n'aura certes que quelques petites sommes à régler à savoir :

- Location salle
- Journal officiel
- Déplacements ciblés
- Cotisation CROS etc....
- Divers : courriers

Afin d'établir une règle le Président propose

Que chaque commission approvisionne ce compte par **un versement de 1€ par licences à 42 €**

Proposition adoptée à l'unanimité.

(Seniors Vétérans Féminines et juniors) Sur les licences de l'année 2016.

- Soit commission eau douce : 439 licences 439,€
- Soit commission mouche : 156 Licences 156,€
- Soit commission Carpe : 150 Licences 150, €

Soit un total de 745,€ qui seront versés sur le compte du CRBFC pêche sportive
En fin d'année , en fonction des dépenses de l'année 2017 , nous déciderons de verser ou pas une participation à la vie du CR .

Aux commissions Carpe , Mouche , Eau douce , vous pourrez dès que possible envoyer un chèque à : notre trésorier :

Monsieur Christian LELOUP

6, Rue des Lilas

89300 JOIGNY

- **Autorisation d'ouvrir un compte bancaire pour les commissions : Annexe 2**

4) Adoption règlement intérieur

Par rapport au règlement intérieur qui vous a été présenté , une petite modification à été effectuée

Titre 1 article g :

Chaque commission : Eau douce – mouche – Carnassier – carpe – pourra avec l'accord du Comité régional Bourgogne Franche Comté pêche sportive , se doter d'un compte bancaire intitulé Comité Régional pêche sportive Bourgogne Franche Comté commission

Sur ce compte transiteront les subventions , dotations ,et dons dédiés au fonctionnement sportif, il servira à régler les dépenses liées au fonctionnement et aux compétitions de la dite commission.

La commission indiquée aura la responsabilité de la gestion financière de ce compte.

5) AG à venir , 2018 etc.....

Normalement une seule AG en début d'année pour le CR

(mais qui pourrait éventuellement profiter à l'eau douce ou autres commissions) .

Pour la 1^{ère} fois afin que les gens de la Nièvre , soient moins éloignés, nous avons loué une salle , à Beaune qui nous coûte environ 56,€.

Celle-ci ne me satisfait pas pleinement , car elle est disponible jusqu'à 13h00 , et peut nous poser des problèmes pour traiter l'ordre du jour des AG.

- Je pense que si tout le monde est d'accord revenir à Dijon , certes elle n'est disponible qu'à partir de 10h00 , mais également disponible l'après midi et gratuite.

- Nicolas PATIN , m'a proposé une salle gratuite sur Seurre disponible toute la journée.

- Marc LAGRANGE qui réside sur Beaune à proposé de remplir auprès de la Mairie de Beaune un document qui nous permettrait d'avoir une salle gratuite dans l'année , le samedi de 8h00 à 13h00.

Le Président veillera à utiliser des salles gratuites , et centrées sur la région Dijon , Beaune et Seurre.

6) Questions diverses :

- **Question posée à Patrick GANDREY :** Tu m'avais fait part de ta volonté d'être en rapport avec les administrations qui gèrent le sport et les subventions . Si tu es d'accord tu pourrais être l'interlocuteur auprès du CROS , CNOSF , Conseil Général , DDSPP Jeunesse et sports , Conseil Régional etc...

Suite aux réunions il serait bien que tu puisses faire un compte rendu même succinct et tenir Le comité Directeur au courant de tes démarches .

L'AG est d'accord sur la proposition .

En ce qui concerne le CNDS , c'est le moment de préparer les actions

La Mouche à 2 actions , nous verrons pour l'eau douce et les renseignements seront transmis par Patrick GANDREY .

Nous aurons à travailler également sur un projet commun sur les 4 années à venir à déposer en même temps que les demandes au CNDS .

- **Plusieurs A G vont se dérouler à Niort :**

Pour certaines la représentation se fera par les représentants des CD

Les autres par le Président ou son représentant du CR

Je serai à Niort , et si vous désirez me remettre votre pouvoir , merci de l'adresser à Monsieur MORVAN , en me mettant en copie.

- Vote à main levée pour la représentation du Président pour le CR. Adopté à l'unanimité .

- Le Président demande s'il y a d'autres sujets à traiter , Néant .

L'Assemblée générale constitutive se termine à 11H40 .

Le Président



Jean Claude POINSIGNON

Le secrétaire



Marc LAGRANGE